



## La Commune de Grandvillard

met au concours le poste de

## surveillant de la déchetterie intercommunale

Le surveillant prend toutes les mesures utiles au bon fonctionnement général de la déchetterie et assume les tâches suivantes :

- organisation du fonctionnement et présence pendant les heures d'ouverture ;
- surveillance du tri des déchets ;
- conseils aux utilisateurs-trices ;
- travaux administratifs : fiches journalières, encaissements de taxes, etc. ;
- entretien des locaux et des alentours ;
- suivi du fonctionnement des installations ;
- suivi des vidanges des bennes et des conteneurs ;
- sécurisation.

### Profil requis :

- Polyvalent, dynamique et motivé
- Esprit d'initiative, sens de la communication et capacité à travailler seul

**Entrée en fonction** : 15 janvier 2022 ou date à convenir

La déchetterie est ouverte selon les horaires suivants :

### **Horaire d'été (1<sup>er</sup> avril au 30 novembre)**

Mardi	17h30-19h30
Mercredi	10h00-11h00
Jeudi	17h30-19h30
Samedi	10h00-12h00

### **Horaire d'hiver (1<sup>er</sup> décembre au 31 mars)**

Mardi	18h00-19h00
Mercredi	10h00-11h00
Jeudi	18h00-19h00
Samedi	10h00-12h00

**Renseignements** : Monsieur Victor Beaud, tél. 079 969 21 56

Les offres de services, accompagnées du curriculum vitae et des certificats de travail, sont à adresser, jusqu'au **23 décembre 2021, au Conseil communal de Grandvillard**, Rue Saint-Jacques 6, 1666 Grandvillard, avec la mention : poste au concours.